

Améliorer la situation des jeunes ultramarins



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 09/10/2012

Saisine liée : [L'EMPLOI DES JEUNES ULTRAMARINS](#)

Contribution de la délégation à l'Outre-mer à l'avis sur l'emploi des jeunes

La délégation du CESE à l'Outre-mer, présidée par Jean Frémont, a apporté sa contribution au projet d'avis sur l'emploi des jeunes. Pierrette Crosemarie et Marie-Alice Médeuf-Andrieu en sont les rapporteuses.

Parmi les pistes d'action évoquées par la Délégation à l'Outre-mer pour améliorer la situation des 561 000 jeunes ultramarins vis-à-vis d'un marché de l'emploi déprimé dans un contexte économique dégradé, on peut en mettre quatre en exergue.

Tout d'abord, il est primordial de lutter contre l'illettrisme dans ces territoires en favorisant notamment à la fois, une scolarisation la plus précoce possible, des jeunes ultramarins en maternelle et la mise en place d'un dispositif de détection des jeunes illettrés dès l'école primaire. Ensuite, la mobilité des jeunes doit être facilitée, certes, au sein des territoires, entre les territoires ultramarins et vers l'Union européenne, mais surtout vers l'espace géographique régional. Par ailleurs, les jeunes ultramarins exercent souvent des activités bénévoles au sein d'associations et d'organisations non gouvernementales. Ces travaux leur permettent de développer des compétences : travail d'équipe, esprit d'initiative, sensibilité au multiculturalisme... Une reconnaissance et une validation de ces acquis non formels doivent être mises en oeuvre.

Enfin, la délégation suggère de développer, aussi bien dans le circuit universitaire et de recherche que dans ceux de l'enseignement technique ou de l'alternance, les cursus d'enseignement liés à la biodiversité ; de renforcer la formation professionnelle à ces métiers et les filières de recherche et d'excellence sur les énergies renouvelables en s'assurant qu'un nombre suffisant de formations et d'emplois soient proposés aux jeunes ultramarins.

[Voir le texte de l'avis " l'emploi des jeunes "](#)